



# CONGRÈS MONDIAL TERRA 2016

## LA DÉCLARATION DE LYON

**L**a terre a été, est et restera l'un des principaux matériaux employés par l'homme pour construire son habitat et façonner son environnement.

L'architecture de terre est l'une des plus puissantes expressions de la capacité humaine à créer des environnements bâtis à partir de ressources locales. Beaucoup des grandes civilisations, à travers le monde ont prospéré en élaborant des architectures de terre sophistiquées qui comprennent des paysages culturels et établissements urbains riches et variés. Selon les statistiques récentes des Nations Unies, au moins un quart de la population mondiale vit dans des habitations en terre, et plus de 180 sites inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO comportent des éléments en terre.

Les catastrophes naturelles, les conflits sociaux, l'industrialisation, l'explosion urbaine et la mondialisation de modèles et de normes pour la conception et la construction de logements sont autant de facteurs contribuant à la disparition des connaissances traditionnelles et des pratiques socio-culturelles en lien avec la construction et l'entretien des architectures de terre.

Pourtant, l'importance et le potentiel des architectures de terre sont connus et reconnus. Les recherches récentes confirment l'intérêt d'employer la terre comme matériau de construction. C'est une ressource renouvelable qui offre un potentiel structurel et thermique intéressant pour produire différentes composantes de l'environnement bâti, comprenant l'aménagement paysager, l'architecture et la création d'œuvres artistiques.

Aujourd'hui, la poursuite et le renouvellement de l'emploi de la terre comme matériau de construction sont de plus en plus encouragés par les décideurs et les professionnels. En effet, l'architecture de terre est à même d'offrir des réponses aux défis majeurs auxquels notre planète fait face aujourd'hui, tels que décrits dans les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Elle présente un fort potentiel pour l'amélioration de la qualité de vie et l'accès à des logements convenables pour tous. Vecteur de création d'emploi, elle favorise le développement économique, les continuités et la diversité culturelle, ainsi que la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Elle contribue aussi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui permet d'atténuer les risques liés au changement climatique.

La nature locale de la terre, des matériaux et de l'architecture qui en résulte sous-tend la nécessité de bien comprendre leurs histoires, formes et fonctions, durabilité et cycle de vie, de façon à reconnaître leurs multiples valeurs et ainsi mieux utiliser leurs potentiels. De plus, cette diversité des matières premières offre aussi des opportunités pour le développement de nouveaux matériaux et systèmes constructifs. Que ce soit pour concevoir de nouveaux systèmes ou pour préserver ceux qui existent, il demeure essentiel que ces innovations soient maîtrisables par les acteurs locaux et qu'elles répondent aux besoins et contraintes en matière de construction, d'utilisation et d'ambiance de l'habitat pour proposer une architecture qui relie de façon effective les personnes et leurs territoires.

Pour cela, il est important de reconnaître qu'il n'existe pas de solution globale, de technologies, ou encore de modèles pouvant simplement être transposés d'un contexte à un autre. Le patrimoine en terre et les traditions vernaculaires constituent une source importante de connaissances pour la conception de solutions situées pertinentes. Les dynamiques identifiées entre les données archéologiques et historiques, les pratiques culturelles et les nouvelles technologies peuvent inspirer l'innovation et structurer les interventions afin qu'elles soient adaptées à des environnements naturels, culturels, sociaux, économiques et de gouvernance divers et à leurs évolutions souhaitables.

Le développement des architectures de terre et de leur potentiel dépend des efforts collectifs visant à rassembler les intérêts des différentes parties prenantes qui doivent collaborer dans tout processus de construction. Ces dynamiques collectives sont essentielles pour que l'architecture de terre puisse effectivement contribuer à un développement durable. Ceci passe aussi par une meilleure caractérisation et la définition de codes ou normes de construction et dans des programmes de formation qui légitiment et permettent une continuité des cultures constructives associées, et garantissent le droit de construire en terre pour tous vers plus de confiance, de dignité et de résilience des individus et des communautés dans leurs territoires.